

# FORMATION PRÉPARANT A LA FONCTION DE PRESTATAIRE DE SERVICES ET DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL (PSDM)



RÉF. DP16

Cette formation permet l'acquisition des compétences visant à exercer la fonction de prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM), en tant que garant ou intervenant, et ainsi d'intervenir auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap.

	Public élargi	Inter/intra
	Dates et inscriptions sur <a href="http://www.anfemigal.fr">www.anfemigal.fr</a>	Minimum 5 - Maximum 12
	28 heures : 21 heures en ligne + 1 journée de 7 heures	Aucune inscription par l'ANFE.
	CERAH à Woippy (57) ou INI à Paris 7	Tarif : sur demande auprès du CERAH

## PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le contexte réglementaire dans lequel les intervenants et les garants employés par les prestataires de services et distributeurs de matériels exercent leurs missions
- Connaître leur environnement professionnel
- Répondre aux exigences d'hygiène et de sécurité liées à ces activités
- Respecter les règles de bonnes pratiques pour intervenir auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Plateforme en ligne
- Diaporama
- Références bibliographiques et support pédagogique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par des questionnaires à la fin de chaque module du e-learning.
- Questionnaire de 10 questions à la fin de la journée en présentiel.

**Informations pratiques :** Aucune inscription n'est enregistrée par l'ANFE. Consultation des dates, lieux et inscriptions exclusivement sur <https://mobile.cerahtec.fr/fr/formations/psdm> ou auprès du service formation du CERAH : 03 87 51 38 13 ou [ce-rah- formations@invalides.fr](mailto:ce-rah- formations@invalides.fr)

## CONTENU

### 1ère partie : Formation individuelle en ligne

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM)
- Hygiène et sécurité
- Environnement professionnel
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap
- Quiz sur la plateforme de e-formation à l'issue de chaque module.

### 2ème partie : Regroupement en présentiel

- Environnement professionnel
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap
- Questionnaire de fin de formation

## FORMATRICES

Responsables des modules de formation à distance :

**Martine DELAVAQUERIE**

Responsable de formation : **Fabiola LAURENT**

Formateurs en présentiel : **Adeline WELLER, Valérie HERVEZ, Olivier MAROUSE**, Ergothérapeutes.



Délai d'accès, accessibilité :

